



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance extraordinaire
Le mardi 19 mars 2024 à 19h00

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance

Le président ouvre l'assemblée à 19h05. La séance se déroule sur Teams.

2. Vérification des présences et du quorum

Nous avons quorum.

Direction : Anick Dumais

Membres parents :

- Carl D'Astous
- Vanessa H.-Dinelle (absente)
- Nancy Ricard (absente)
- Sophie Gendron
- Lynn Desjardins

Membres du personnel :

- Julie Castonguay (absente)
- Caroline S. Montpetit
- Christine Lavigne
- Anne Gélinas
- Sylvie Brodeur

3. Parole au public

Aucun public présent

4. Adoption de l'ordre du jour

Anne Gélinas propose l'adoption de l'ordre du jour appuyée par Caroline S. Montpetit.

Résolution : CE190324-392

5. Sujet pour approbation

5.1. Grille-matière 2024-2025

La direction explique les changements à la grille-matière 2024-2025 qui avait été approuvée en janvier dernier. À la suite de nouvelles informations concernant le local de musique, une nouvelle consultation a été faite auprès de l'équipe d'enseignants. Les résultats de la consultation sont majoritaires à un changement pour la forme d'art qui sera enseignée l'année prochaine. La musique sera donc remplacée par l'art dramatique. Il n'y a aucun autre changement à la grille-matière.

L'approbation de la nouvelle grille-matière est proposée par Lynn Desjardins et appuyée par Caroline S. Montpetit.

Résolution : CE190324-393

6. Levée de l'assemblée

M. Carl D'Astous lève l'assemblée à 19h05.